



Séance constitutive du Conseil général de la Ville de La Chaux-de-Fonds

Lundi 16 novembre 2020 à 19h30

à la Maison du Peuple, rue de la Serre 68

Ordre du jour

1. Allocution du président du Conseil communal.
2. Mise en place du Bureau provisoire¹.
3. Allocution du doyen du Conseil général (M. Yves Strub, président provisoire).
4. Assermentation des membres et membres suppléants du Conseil général.
5. Election du Bureau du Conseil général.

(NB: les 4 membres du Bureau provisoire quittent leurs places et les membres du Bureau élus prennent leurs places ; dès ce moment le Conseil général peut se disposer dans la salle selon le plan définitif).
6. Discours du président ou de la présidente du Conseil général élu-e.
7. Election des commissions.

¹ Le Bureau provisoire sera constitué du doyen d'âge (Yves Strub, président) et des trois plus jeunes élus (Andy Favre, secrétaire, Cédric Haldimann et Cyril Babando, scrutateurs).